



FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière



1701, rue Parthenais,
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: +1 514 596-3220
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Rapport annuel 2015

Table des matières

1. MOT DU PRÉSIDENT	3
2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOPOL	4
2.1. Profil organisationnel.....	4
2.1.1. Mission, vision et valeurs.....	4
2.1.2. Services offerts.....	4
2.2. Membres.....	4
2.3. Structure.....	7
2.3.1. Comité de direction.....	7
2.3.2. Bureau international	8
2.3.3. Assemblée générale	8
2.3.4. Conseil des Sages	9
2.3.5. Secrétariat général	9
3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2015.....	10
3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes.....	10
4 ^e colloque FRANCOPOPOL sur la cybercriminalité	10
Projet VISA (Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir pour la protection des enfants).....	10
Séminaire de formation au recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ..	11
4 ^e congrès international de FRANCOPOPOL à Montreux (Suisse)	12
Carrefour FRANCOPOPOL de l'information et du savoir (CFIS)	12
3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle	13
3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau	13
3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOPOL	14
Guide – La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie	14
Guide sur les pratiques inspirantes de formation policière en matière de lutte contre la radicalisation ..	15
Guide sur la gestion démocratique des foules	15
Guide « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences »	15
4. ÉTATS FINANCIERS	16
Rapport de la trésorerie	16

1. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2015 a été riche en événements d'envergure, propices au développement de nouveaux partenariats et de nouveaux projets.

FRANCOPOL aura, une fois de plus, fait valoir les savoir-faire des experts du réseau en matière de cybercriminalité. Sous le thème *Escroquerie sur Internet et radicalisation*, le 4^e colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité a réuni plus de 125 représentants de la communauté policière, comme des organisations privées et des chercheurs universitaires. Au fil des années, le comité aura permis de créer un lieu d'échanges, de consolider des partenariats et de contribuer au développement des organisations policières francophones par le partage d'information et d'expertise.

2015 nous aura également donné l'occasion de nous rencontrer dans le cadre du 4^e congrès international de FRANCOPOL à Montreux. Ce sont plus de 250 participants provenant de vingt pays qui se sont réunis autour de la thématique de la *Gestion des foules et des droits du citoyen*. Ce congrès, d'une grande réussite, avait pour but d'aborder un éventail de mesures et de pratiques déployées dans ce domaine. Le congrès aura également été le lieu de rencontres des différentes instances de FRANCOPOL pour échanger sur l'administration du réseau, ses activités et ses perspectives d'avenir. C'est d'ailleurs à cette occasion que nous avons élu notre nouveau secrétaire général, l'inspecteur-chef Pierre Allaire, directeur des communications et des relations internationales de la Sûreté du Québec.

FRANCOPOL aura poursuivi son partenariat avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg autour du projet VISA et créé un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes, utilisable dans l'ensemble de l'espace francophone et adapté au contexte burkinabé et marocain. Une première session de formation de formateurs a pu être organisée pour diffuser le savoir mis en page dans ce support.

Soulignons finalement la rédaction d'un premier guide de la collection d'ouvrages FRANCOPOL, *La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie* qui permettra de diffuser, à un large public, une méthode de mise en place de cette pratique qui a fait ses preuves au sein de nos organisations. Un deuxième ouvrage a été mis en route en 2015 sur les pratiques inspirantes de formation policière en matière de lutte contre la radicalisation.

L'année 2016 s'annonce d'ores et déjà prometteuse puisqu'une vingtaine de nouveaux membres en provenance de pays africains ont signifié leur intérêt à se joindre au réseau.

Je suis persuadé, qu'ensemble, nous pourrons contribuer à enrichir toujours plus notre réseau.

Émile Pérez
Président

2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL

2.1. Profil organisationnel

FRANCOPOL est un réseau ayant pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques en matière d'expertise policière. Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche qui travaillent sur les questions policières.

2.1.1. Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Valeurs

- **Respect** : promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres ;
- **Intégrité** : promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

2.1.2. Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, l'ensemble de son personnel a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités organisées par le réseau et ses membres, et ce, à tarif préférentiel ;
- d'accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) ;
- d'avoir accès à des documents provenant des organisations membres portant sur les enjeux qui préoccupent le milieu policier ;
- de prendre part à des comités techniques ou des groupes de travail ;
- d'envoyer des demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

2.2. Membres

Au 31 décembre 2015, FRANCOPOL comptait 40 organisations membres, dont 31 membres votants, 7 membres associés et 2 membres associés individuels, soit une augmentation de 8 %.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Belgique

Centre d'études sur la police	Membre associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Membre associé
Inspection générale de la police fédérale et locale (AIG)	Membre associé
Institut Provincial de Formation du Hainaut	Membre votant
Police fédérale	Membre votant
Police locale de Liège	Membre votant
Zone de police de Boraine	Membre votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Membre votant
Zone de police Mons-Quévy	Membre votant

Burundi

Police nationale	Membre votant
------------------	---------------

Cameroun

École internationale des forces de sécurité	Membre votant
---	---------------

Canada

École nationale de police du Québec	Membre votant
Gendarmerie royale du Canada	Membre votant
La Cité collégiale, Techniques des services policiers	Membre associé
Service de police de Laval	Membre votant
Service de police de la Ville de Montréal	Membre votant
Service de police de la Ville de Québec	Membre votant
Sûreté du Québec	Membre votant
Université du Québec à Trois-Rivières	Membre associé

Espagne

Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Membre votant
--	---------------

Etas-Unis

National Cyber-Forensics & Training Alliance	Membre associé ind.
--	---------------------

France

Alain Bauer	Membre votant
Gendarmerie nationale	Membre votant
Institut international contre la contrefaçon de médicaments	Membre associé
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Membre votant
Police nationale	Membre votant

Luxembourg

École de Police Grand-Ducale	Membre votant
------------------------------	---------------

Principauté de Monaco

Sûreté publique de Monaco	Membre votant
---------------------------	---------------

Suisse

Académie de police de Savatan	Membre votant
Corps des Gardes-frontière	Membre votant
École régionale d'aspirants de police	Membre votant
Institut Suisse de Police	Membre votant
Office fédéral de la Police fedpol	Membre votant
Police cantonale de Fribourg	Membre votant
Police cantonale de Genève	Membre votant
Police cantonale vaudoise	Membre votant
Police municipale de Lausanne	Membre votant

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Police neuchâteloise	Membre votant
Sécurité militaire (police militaire)	Membre votant
Université de Lausanne / École des sciences criminelles	Membre votant

À la suite du congrès international, il est à noter que dix-huit organisations africaines ont entrepris les démarches afin de devenir membre. Voici la liste de ces organisations :

Bénin	
École Nationale Supérieure de la police	Membre votant
Burkina Faso	
École nationale de police de la République de Guinée	Membre votant
Commandement des Écoles et Centre de perfectionnement	Membre votant
Cameroun	
École nationale supérieure de police	Membre votant
Centre de formation de la gendarmerie nationale	Membre votant
Côte d'Ivoire	
École Nationale de Police	Membre votant
Égypte	
Académie de police	Membre associé ind.
Guinée	
Direction des Écoles de la Gendarmerie Nationale	Membre votant
École nationale de police de la République de Guinée	Membre votant
Mali	
École de police du Mali	Membre votant
École de gendarmerie du Mali	Membre votant
Mauritanie	
Sûreté nationale Mauritanienne	Membre votant
Gendarmerie nationale Mauritanienne	Membre votant
Niger	
École Nationale de Police et de la Formation permanente	Membre votant
Sénégal	
École nationale de police	Membre votant
École des officiers de la Gendarmerie nationale	Membre votant
Togo	
École nationale de la gendarmerie	Membre votant
École nationale de police	Membre votant

2.3. Structure

FRANCOPOL est un réseau international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances, soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

2.3.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.

**Émile Pérez***Président*

Directeur – Direction de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)

**Pierre ALLAIRE***Secrétaire général*

Directeur des communications et des relations internationales
Sûreté du Québec (Canada)

**Pierre St-Antoine***Trésorier*

Directeur des affaires institutionnelles et des communications
École nationale de police du Québec (Canada)

**Thierry Dierick***Vice-président Europe*

Directeur
Académie Nationale de Police ANPA (Belgique)

**Louise Lafrance***Vice-présidente Amériques*

Commandante de la Division Dépôt
Gendarmerie royale du Canada

**Roger Ouédraogo**

Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient
Commissaire principal de police
Directeur de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (Burkina Faso)

**Alain Bauer**

Vice-président associatif
Professeur de criminologie (France)

2.3.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOP, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de 15 administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le comité de direction.

En plus des membres du comité de direction cités plus haut, le Bureau international est composé de :

Régis Bastide

Sûreté publique de Monaco

Frédéric Dauphin

Zone de police Bruxelles Nord

Pierre Dupéré

Service de police de la Ville de Montréal

André Etter

Coordinateur des écoles romandes de police Suisse

Vanessa Gay-Para

Police fédérale belge

Didier Quenelle

Gendarmerie nationale française

Marc Welter

École de Police Grand-Ducale du Luxembourg

2.3.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

2.3.4. Conseil des Sages

Le conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

2.3.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

Direction de la coopération internationale – ministère de l'Intérieur (France)

Pascale Allisse

Ginette Guéveneux

Jean-Christophe Marten-Perolin

Sûreté du Québec

Edith Lamoureux

École nationale de police du Québec

Camille Cossette-Girard

Suzanne Roy

Institut Provincial de Formation du Hainaut

Barbara Maton

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2015

FRANCOPOL a encore une fois cette année réalisé des activités afin de répondre aux grandes orientations de sa Planification stratégique 2014-2017, soit de dynamiser le partage de pratiques inspirantes, de mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle, de favoriser l'implication des membres du réseau et d'assurer la promotion de FRANCOPOL.

3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes

Comme en témoignent les réalisations ci-après, FRANCOPOL s'est entre autres donné comme objectif d'animer les comités techniques dans le but de valoriser ces groupes de travail et de poursuivre le développement du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir.

4^e colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité

Le comité technique cybercriminalité a organisé, les 8 et 9 avril 2015, le 4^e colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité. Tenu à l'École nationale de police du Québec sous le thème « Escroquerie sur Internet et radicalisation », il a réuni plusieurs dignitaires dont le président de FRANCOPOL, M. Émile Pérez, la vice-première ministre du Québec, Mme Lise Thériault et M. Eric Adja, directeur de la Francophonie numérique à l'OIF. Près de 125 participants, issus d'organisations policières, de ministères et d'organismes gouvernementaux ainsi que d'institutions financières du Canada, de France, de Suisse, des États-Unis, de Côte d'Ivoire et du Bénin, ont participé à l'événement.

Cette 4^e édition du colloque sur la cybercriminalité aura eu des retombées concrètes. La radicalisation et l'escroquerie sur Internet sont des sujets d'intérêt international, incontournables pour tous ceux qui s'intéressent à la sécurité publique. Réunir des membres de la francophonie autour de ce sujet a permis de tendre vers de meilleures pratiques policières afin de mieux circonscrire cette criminalité qui prend de plus en plus d'ampleur. À titre d'exemple, grâce aux liens qui ont été tissés au travers des différents projets du comité technique cybercriminalité, des corrélations ont pu être faites par rapport à des dossiers d'escroquerie qui sévissaient entre le Québec et la Côte d'Ivoire, débouchant sur des enquêtes terrain qui auront permis de mettre fin aux activités d'un groupe de fraudeurs.

Projet VISA (Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir pour la protection des enfants)

Depuis octobre 2014, FRANCOPOL est partenaire d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg dans le cadre de la mise en œuvre du projet VISA à destination du Burkina Faso et du Maroc, projet qui s'échelonne jusqu'en 2016. Cette année, des experts du réseau en provenance de Belgique, du Luxembourg, de Suisse et de France ont créé un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes et ont formé des formateurs des écoles de police et de gendarmerie ainsi que des personnes-ressources, policiers des brigades des mineurs et services ayant en charge des mineurs.

Ce support est présenté selon deux composantes : la première, qui recense tous les aspects théoriques, est dédiée à l'usage des apprenants et la seconde, destinée à l'usage des formateurs, se compose du programme de formation détaillé dans le temps, de documentation de fond, d'exercices de simulation et d'évaluations.

En mai 2015, une phase d'adaptation du support de formation au contexte local a été complétée au Maroc et au Burkina Faso. L'Institut royal de police (IRP) à Kenitra, sous l'égide de FRANCOPOL et avec l'appui du service de sécurité intérieure (SSI) français local, a accueilli un atelier d'experts composé d'un magistrat procureur du roi, d'enquêteurs de la brigade des mineurs, de formateurs à l'IRP, de psychologues et de représentants de l'association Amane (Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants).

Avec le même objectif, un atelier a été organisé à Ouagadougou avec l'appui du SSI local. M. Roger Ouédraogo, directeur de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité et vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient de FRANCOPOL, a procédé officiellement à l'ouverture de la rencontre. Deux juges des enfants de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, des policiers de la brigade régionale de la protection de l'enfance, M. Edmond Tapsoba, directeur adjoint de l'École de police, des représentants de l'association Keoogo et les correspondants locaux de ECPAT ont pu échanger pendant deux jours avec Mme Pascale Allisse, coordinatrice du comité technique sur le droit des enfants de FRANCOPOL et Mme Karine Ambibard de la sous-direction de la formation de la Police nationale française.

Une première session de formation a été organisée en novembre 2015 à Kenitra au Maroc au profit de quinze formateurs et personnes-ressources de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Séminaire de formation au recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Le constat d'un déficit de représentation des policiers et gendarmes francophones au sein des contingents déployés dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (OMP) et la nécessité consécutive pour les États Membres de l'OIF d'améliorer les pratiques de sélection, de recrutement et de formation de ces personnels, ont été abordés par l'ensemble des acteurs institutionnels œuvrant dans le domaine des OMP.

Fort de ces constats, FRANCOPOL, l'OIF et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) avaient déjà réalisé en 2012 à Ouagadougou au Burkina Faso, et en 2013 à Rabat au Maroc, deux premiers séminaires relatifs à la promotion des candidatures d'experts policiers francophones au sein des OMP. Ces séminaires avaient réuni dix-sept pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, de pays de la zone Afrique subsaharienne, du Maghreb, du Machrek et d'Europe et permis la formation de 70 personnels (gendarmes, policiers, agents des ministères des Affaires étrangères et de l'administration pénitentiaire).

Parallèlement, l'Organisation Internationale de la Francophonie proposait d'appuyer la réalisation d'un fascicule en français reprenant le contenu de ces formations. L'OIF, la Division de la Police des Nations Unies et FRANCOPOL préparaient ainsi le document qui était diffusé dans l'ensemble de l'espace francophone dès fin 2013. L'objectif avoué de ces séminaires et la diffusion des guides pratiques étaient la pérennisation de ces actions qui visent à améliorer la qualité des candidatures des policiers et gendarmes francophones, en vue d'augmenter leur contribution aux opérations de paix onusiennes, particulièrement en territoire francophone.

C'est donc tout naturellement que le réseau international francophone de formation policière – FRANCOPOP, l'Organisation internationale de la Francophonie et la division de la police du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP), ont organisé à Paris, du 9 au 11 juin 2015, une nouvelle formation au recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le premier jour de la formation était consacré à diverses présentations, notamment celles des différents modes de recrutement pour les postes ONU et des divers formulaires de candidatures. Les jours suivants, des ateliers ont permis d'aborder la mise en pratique de la rédaction des fiches de candidatures selon les modèles standards de l'ONU, ainsi que la mise en pratique des entretiens de sélection des Nations Unies.

Les représentants, policiers, gendarmes ou fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, de Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo et la Tunisie ont participé à cette session, soit 24 personnes.

4^e congrès international de FRANCOPOP à Montreux (Suisse)

Du 7 au 9 octobre 2015 a eu lieu la 4^e édition du Congrès international de FRANCOPOP à Montreux, en Suisse. Sous la thématique de la gestion des foules et les droits du citoyen, le congrès avait pour but d'aborder un éventail de mesures et de pratiques déployées sur le plan international. Organisé par la Police cantonale vaudoise, le comité technique sur la gestion démocratique des foules, les communes de Montreux et de Veytaux, de Montreux-Vevey Tourisme et grâce à l'appui de nombreux partenaires, le congrès a réuni près de 250 participants de l'Afrique du Sud, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Mali, Maroc, Niger, Portugal, Sénégal, Suisse, Togo, Tunisie et Vietnam.

Le congrès a permis d'échanger sur de nombreuses questions, dont la gestion du risque par rapport aux manifestations ou rassemblements et le fragile équilibre entre la liberté d'expression et la protection du citoyen. Les conférences, les ateliers et la table ronde ont porté sur de grands événements internationaux, la sociologie des foules, l'organisation policière, les partenaires judiciaires, de l'administration et du secteur privé, les médias et la formation.

Finalement, les différentes instances de FRANCOPOP auront profité de cette occasion pour se rencontrer et faire le point sur l'administration du réseau et ses activités en cours et à venir.

Carrefour FRANCOPOP de l'information et du savoir (CFIS)

Au cours de l'année 2015, l'équipe du CFIS a entrepris les travaux afin d'améliorer l'offre de service du portail. Des démarches ont été faites avec le fournisseur afin de trouver une plate-forme documentaire qui sera plus accessible et qui mettra en valeur les ressources disponibles. FRANCOPOP voulait, entre autres, offrir à ses membres la possibilité de consulter des livres électroniques et d'avoir accès à des zones sécurisées pour les comités techniques. Les membres de l'assemblée générale ont eu l'opportunité de voir l'état d'avancement du site lors de la rencontre d'octobre. Les travaux se poursuivront en vue du lancement officiel de la nouvelle plate-forme en 2016.

3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle

Afin de diversifier ses partenariats, FRANCOPOL, par l'entremise du comité technique cybercriminalité, aura entamé des discussions avec la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest afin d'évaluer la possibilité d'une activité conjointe. Entre temps, une stratégie en trois axes en matière de lutte contre la cybercriminalité pour les pays francophones de la sous-région a été proposée à savoir :

- Sensibiliser le pouvoir politique et le public sur le phénomène de la cybercriminalité;
- Suggérer un modèle de lutte contre la cybercriminalité et fournir les outils nécessaires aux forces de l'ordre qui seront responsabilisées dans cette initiative;
- Sensibiliser et former les membres des agences d'application de la loi afin de leur donner une autonomie.

Dans le cadre des rencontres des instances tenues à Montreux en marge du congrès international, FRANCOPOL a modifié ses statuts afin de simplifier la mise en place d'une relève au sein du Bureau international. En effet, les administrateurs sont désignés par les dirigeants des organisations élues. Tout administrateur dont la charge devient vacante peut dorénavant être remplacé par son organisation jusqu'aux prochaines élections. Advenant que l'organisation ne désire pas conserver le poste d'administrateur, le Bureau international peut pourvoir le poste par cooptation par simple résolution. De plus, un administrateur du Bureau international, à l'exception des membres du Comité de direction, peut se faire remplacer par un membre de son organisation, ou par un autre membre du Bureau international, par l'entremise d'une procuration. D'ailleurs, un nouvel administrateur a été élu grâce à ces nouvelles dispositions. M. Frédéric Dauphin de la Zone de police de Bruxelles Nord s'est joint au Bureau international en octobre 2015.

FRANCOPOL aura également élu un nouveau secrétaire général dans le cadre du Congrès international. L'inspecteur-chef Pierre Allaire, directeur des communications et des relations internationales à la Sûreté du Québec, a accepté le mandat avec honneur, animé par la volonté de promouvoir une police démocratique et partager les savoir-faire et l'expertise de notre réseau au sein de la Francophonie.

3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau

Encore cette année, FRANCOPOL a été très présent lors d'événements d'envergure traitant de la cybercriminalité. En effet, le coordonnateur du comité technique sur la cybercriminalité, M. Frédéric Gaudreau, et M. Christian Dumas du Centre stratégique de cybercriminalité de la Sûreté du Québec, ont été invités à présenter les actions de FRANCOPOL aux réunions de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) à Buenos Aires et Dublin. La participation aux réunions de l'ICANN permet à FRANCOPOL d'être à l'avant-plan des discussions qui entourent l'univers des entités impliquées dans la gouvernance d'Internet tout en tentant d'améliorer les outils et l'accès à l'information qui permettent de lutter contre la cybercriminalité.

Le mode de fonctionnement virtuel du réseau demande aux membres de FRANCOPOL de chercher à améliorer la répartition des tâches du secrétariat virtuel, la participation et l'implication de ses membres et à diversifier ses adhésions. En 2015, dix-huit organisations africaines ont entamé leur processus d'adhésion. Ces dernières se joindront au réseau

en 2016. Afin de favoriser l'implication de ces membres, FRANCOPOL a consulté leurs besoins dans le cadre de ses activités pour la prochaine année. La menace terroriste dont est victime et à laquelle fait face l'ensemble de ces pays, a naturellement dirigé la nécessité d'une formation sur la thématique du renseignement, notamment dans la lutte contre le terrorisme. Cette formation a été proposée pour appui à l'OIF.

Afin de faciliter l'échange de meilleures pratiques et de savoir policier et en matière de sécurité publique, 26 documents ont été ajoutés à la collection FRANCOPOL dans le CFIS en 2015, portant le total à 560. De même, neuf personnes ont demandé un nouvel accès au CFIS, qui compte désormais 902 abonnés. Des demandes de collaboration ont également été traitées sur la formation continue, la conduite en urgence, l'emploi de la force et la saisie de l'arme de service. En effet, FRANCOPOL permet aux organisations membres de bénéficier de l'expertise des autres membres du réseau soit par le partage de documentation, de personne-ressource ou par l'envoi de questionnaire dans le souci d'identifier et de diffuser les meilleures pratiques.

3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL

FRANCOPOL était représenté lors d'un déjeuner de travail tenu à l'occasion de la visite de la secrétaire générale de la Francophonie à Québec le 10 juin 2015.

La secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean, était en visite officielle à Québec, les 10 et 11 juin 2015. Cette première rencontre officielle se voulait notamment une occasion de faire valoir les valeurs francophones en matière de démocratie, de justice et d'État de droit et a permis de présenter l'apport des institutions québécoises agissant au sein des réseaux institutionnels de la Francophonie et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Ce déjeuner de travail avait aussi pour but de connaître les priorités de la secrétaire générale de la Francophonie en la matière ainsi que de permettre des échanges visant à renforcer les interventions de la Francophonie et des institutions démocratiques du Québec en faveur des engagements inscrits à la Déclaration de Bamako. À cette occasion, M. Pierre St-Antoine, trésorier de FRANCOPOL, a présenté le réseau ainsi que les différents projets menés en 2015.

Pour promouvoir FRANCOPOL auprès des institutions membres et de la Francophonie, FRANCOPOL cherche à rendre disponible son expertise. Même s'il existe d'excellentes pratiques ou recherches sur la police du monde de la Francophonie, force est de constater qu'il existe peu de documents de référence en langue française sur ces sujets. L'objectif du réseau est donc de créer une collection d'ouvrages en langue française permettant de diffuser le plus largement possible des connaissances sur le milieu policier en mettant en place des publications visant à présenter des pratiques inspirantes sur des sujets en relation avec l'activité des services de police et de gendarmerie.

Guide – La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie

Sous la gouverne de FRANCOPOL, et grâce au concours d'experts du réseau en provenance du Canada, de France, de Suisse, de Belgique, du Burundi et d'Haïti, un premier ouvrage de la collection a été complété. Le guide – La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie, allie les principes et les concepts fondateurs de la police de proximité ainsi que les meilleures pratiques observées au sein d'organisations policières. Au moyen d'exercices d'autodiagnostic, le guide permet une appropriation des éléments essentiels

de la police de proximité et leur adaptation à l'environnement auquel ils sont destinés. Le lancement officiel aura lieu au premier trimestre de la prochaine année.

Guide sur les pratiques inspirantes de formation policière en matière de lutte contre la radicalisation

Une première réunion du groupe de travail pour la rédaction d'un guide sur les pratiques inspirantes de formation policière en matière de lutte contre la radicalisation a eu lieu à Montreux le 5 octobre 2015.

La rencontre aura permis de déterminer le responsable du projet, soit l'École nationale de police du Québec, de partager l'inventaire canadien des meilleures pratiques en matière de lutte contre la radicalisation ainsi qu'à mettre en place un groupe de travail qui permettra le recensement des meilleures pratiques à l'échelle internationale. Ce groupe de travail est composé de membres d'organisations policières provenant de la Belgique, du Canada, de la France et de la Suisse. Des experts des organisations membres de pays d'Afrique se joindront aux travaux en 2016.

Guide sur la gestion démocratique des foules

À la suite des discussions et des travaux entamés lors du 4^e congrès international de FRANCOPOL à Montreux, en Suisse, sous le thème de la gestion des foules et les droits du citoyen, la rédaction d'un guide sur le même thème a été recommandée. Le guide cherchera à pérenniser les échanges et à les diffuser le plus largement possible. Il s'agira par ailleurs d'un mandat du comité technique sur la gestion démocratique des foules.

Guide « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences »

Les experts du comité technique sur les droits de l'enfant de FRANCOPOL ont contribué à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques réalisées par l'Organisation internationale de la Francophonie. Cet ouvrage est le fruit de la collaboration des spécialistes des réseaux institutionnels de la Francophonie issus d'une dizaine de pays et de professions différentes. Il vise à partager les pratiques positives constatées en matière d'écoute et d'entretien avec un enfant victime de violences. Il a pour vocation de renforcer les capacités des professionnels intervenant auprès des enfants en mettant à leur disposition un outil de travail et de formation.

Il avait vu le jour à Rabat, au Maroc, en mai 2015 lors d'un atelier d'experts (policiers, magistrats, avocats, associations, travailleurs sociaux, médecins, psychologues) organisé par FRANCOPOL.

Le guide a officiellement été lancé le 16 décembre 2015 au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) par la secrétaire générale. Il sera plus largement diffusé auprès des instances européennes et onusiennes.

4. ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETT, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre Allaire
Secrétaire général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre St-Antoine
Trésorier

Montréal, le 30 septembre 2016

État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros*

	2015		2014	
PRODUITS				
Subventions	201 370 \$	141 986 €	79 584 \$	54 244 €
Commandites	110 582 \$	77 971 €	-	-
Colloque et congrès	99 330 \$	70 038 €	-	-
Contributions des membres	37 734 \$	26 606 €	41 134 \$	28 037 €
Projet VISA	23 764 \$	16 756 €	2 269 \$	1 547 €
	472 780 \$	333 357 €	122 987 \$	83 828 €
CHARGES				
Congrès international	199 900 \$	140 949 €	3 012 \$	2 053 €
Projet Guide enfant violence	31 524 \$	22 228 €	-	-
Projet Séminaire violence femmes Togo	-	-	22 059 \$	15 035 €
Projet VISA	22 645 \$	15 967 €	2 301 \$	1 568 €
Projet collection FRANCOPOL	33 394 \$	23 546 €	6 779 \$	4 621 €
Projet formation recrutement policiers	55 923 \$	39 431 €	-	-
Projet/colloque cybercriminalité	31 107 \$	21 934 €	46 957 \$	32 006 €
Soutien aux comités techniques	812 \$	573 €	1 179 \$	804 €
Frais d'administration (annexe)	40 043 \$	28 234 €	15 241 \$	10 388 €
Perte (gain) de change	(9 409 \$)	4 639 €	10 307 \$	1 511 €
	405 939 \$	297 501 €	107 835 \$	67 986 €
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	66 841 \$	35 856 €	15 152 \$	15 842 €
ACTIF NET, début de l'exercice	183 403 \$	130 656 €	168 251 \$	114 814 €
ACTIF NET, fin de l'exercice	250 244 \$	166 512 €	183 403 \$	130 656 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

Bilan au 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros*

	2015		2014	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	215 149 \$	143 160 €	163 709 \$	116 626 €
Dépôt de garantie, 0,5 %, encaissable en novembre 2016	10 000 \$	6 654 €	10 000 \$	7 124 €
Créances	56 579 \$	37 648 €	27 999 \$	19 946 €
Frais payés d'avance	1 540 \$	1 025 €	-	-
	283 268 \$	188 487 €	201 708 \$	143 696 €
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	10 693 \$	7 116 €	18 305 \$	13 040 €
Apports reportés	22 331 \$	14 859 €	-	-
	33 024 \$	21 975 €	18 305 \$	13 040 €
ACTIF NET	250 244 \$	166 512 €	183 403 \$	130 656 €
	283 268 \$	188 487 €	201 708 \$	143 696 €

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2015		2014	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Créances douteuses	-	-	1 231 \$	839 €
Fournitures de bureau et papeterie	21 \$	15 €	1 293 \$	881 €
Frais bancaires	5 807 \$	4 095 €	2 580 \$	1 759 €
Frais de déplacement	17 323 \$	12 214 €	1 300 \$	886 €
Services professionnels	7 156 \$	5 045 €	6 633 \$	4 521 €
Site internet	9 736 \$	6 865 €	93 \$	63 €
Soutien financier	-	-	2 111 \$	1 439 €
	40 043 \$	28 234 €	15 241 \$	10 388 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.



Un grand merci à nos partenaires

- Organisation internationale de la Francophonie
- Institut Suisse de police (ISP)
- Police fédérale (Fedpol)
- Département des institutions et de la sécurité (état de Vaud)
- Police cantonale vaudoise
- Police cantonale genevoise (aéroport)
- Police Riviera (région Montreux)
- Commune de Montreux
- Commune de Veytaux (Château de Chillon)
- Académie de police de Savatan (visite après le Congrès)
- CIO (visite après le Congrès)
- Musée de la Gendarmerie vaudoise (visite après le Congrès)
- Association de la sécurité de l'information du Québec (ASIQ)
- ECPAT France et ECPAT Luxembourg